

Hauts-de-France, Nord
Dunkerque
Chapelle Notre-Dame des Dunes, place de la Petite Chapelle

ex-voto morphologique : nez

Références du dossier

Numéro de dossier : IM59000611

Date de l'enquête initiale : 1992

Date(s) de rédaction : 1992

Cadre de l'étude : inventaire topographique Dunkerque centre, mobilier et objets religieux

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ex-voto

Précision sur la dénomination : ex-voto morphologique

Titres : nez

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Emplacement dans l'édifice : vitrine 1 (au torse d'homme) de l'abside

Historique

Période(s) principale(s) : 19e siècle (?)

Description

Feuille d'argent non poinçonné repoussée sur une forme, fond amati.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : orfèvrerie

Matériaux : argent (en un seul élément) : découpé, repoussé, ciselé au mat

Mesures :

Dimensions de l'ex-voto : h = 8,2 ; la = 5.

Représentations :

Représentation se limitant à un nez et à la lèvre supérieure qui lui fait suite. Rang de perles bordant la feuille d'argent.
nez ; bouche : figuration partielle, de face ; ornementation (à perles)

Statut, intérêt et protection

Protections : inscrit au titre objet, 1982/09/16

Statut de la propriété : propriété de la commune

Liens web

- <http://patrimoine.nordpasdecalais.fr/documents/IM59000611.PDF> : <http://patrimoine.nordpasdecalais.fr/documents/IM59000611.PDF>

Illustrations



Avers.
Phot. Philippe Dapvril
IVR31_19925902063X

Dossiers liés

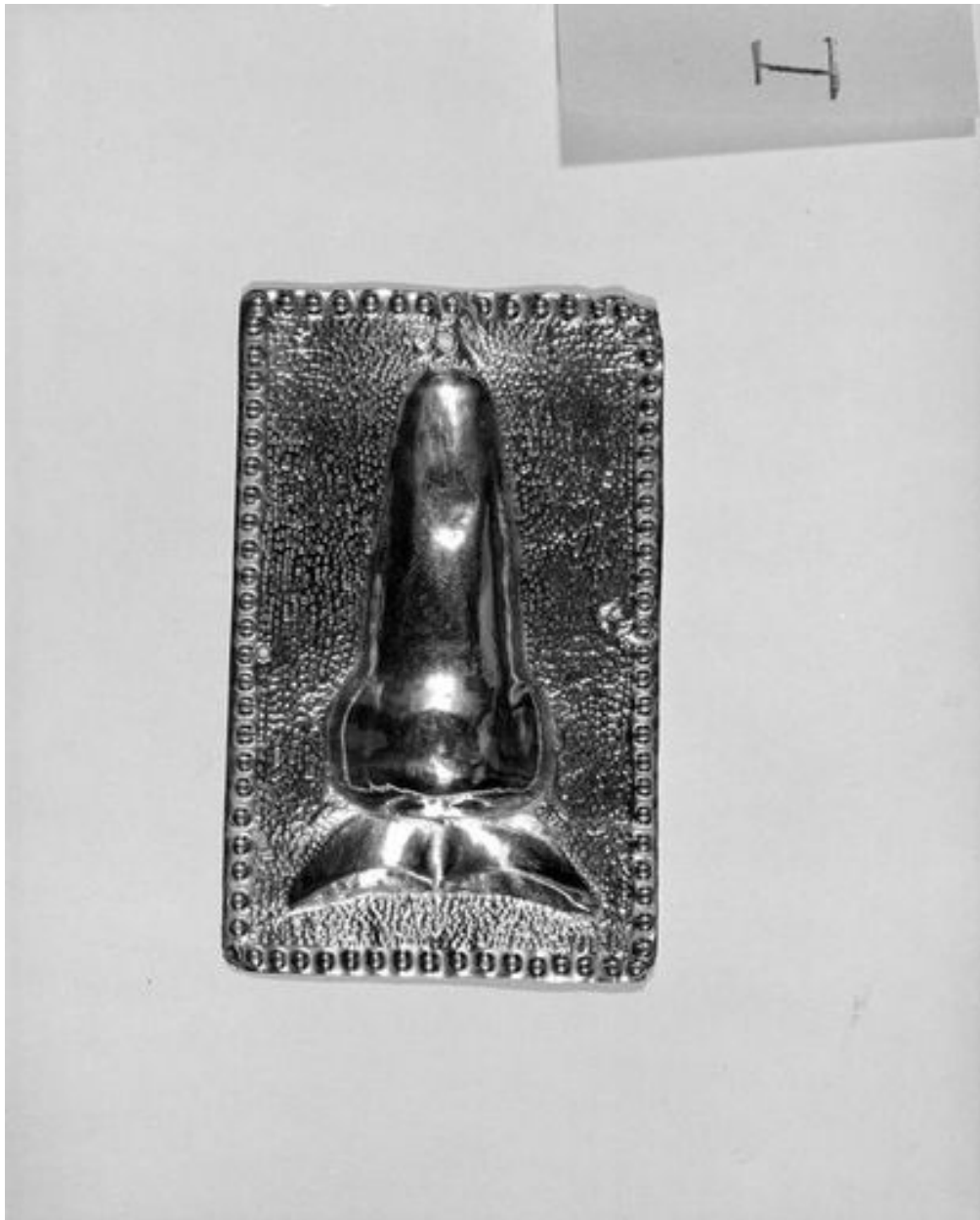
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le mobilier de la chapelle Notre-Dame des Dunes (liste supplémentaire) (IM59000633) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Dunkerque, Chapelle Notre-Dame des Dunes, place de la Petite Chapelle

Auteur(s) du dossier : Anita Oger-Leurent, Pierre-Yves Corbel

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Avers.

IVR31_19925902063X

Auteur de l'illustration : Philippe Dapvril

Date de prise de vue : 1992

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation